



# Plan de développement de la zone agricole (PDZA) MRC de Montmagny

## Bilan 2019-2024

Présenté au MAPAQ

Référence - Programme d'appui au développement de l'agriculture et de  
l'agroalimentaire en région

Déposé le 4 octobre 2024

**Rédaction**

Catherine Boudreault, agente de développement agroalimentaire | coordination du PDZA

**Révision**

Membres du Comité directeur du PDZA

Joëlle Gendron, urbaniste aménagiste – MRC de Montmagny

**Photographie**

Crédit photos : Rosalie Voyer, Simple Clic dans le cadre du projet Atelier agricole

**Note au lecteur**

L'utilisation du genre masculin dans le présent document a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

Le PDZA de la MRC de Montmagny a été mis en œuvre grâce à l'aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, dans le cadre de l'entente Canada-Québec Cultivons l'avenir 2.



## Table des matières

Introduction – Avant-propos .....	4
Remerciements .....	4
Rappel de la démarche de concertation .....	4
Activités de concertation réalisées .....	5
Enjeux agricoles .....	6
PARTIE I - Suivi des actions du PDZA.....	7
Projet 01 : ARTERRE (L') .....	8
Projet 02 : Assiette de Montmagny (L').....	10
Projet 03 : Brancher et connecter .....	13
Projet 04 : Constellation de jardins communautaires   collectifs .....	15
Projet 05 : Cultiver sa culture agricole.....	19
Projet 06 : Dépanneur, lieu d’agrotourisme.....	24
Projet 07 : École privée communautaire à l’Isle-aux-Grues .....	26
Projet 08 : Fonds d’investissement d’impact agricole .....	28
Projet 09 : Hors des sentiers battus .....	30
Projet 10 : Incubateur Bio-Aliment-Terre.....	32
Projet 11 : Le goût des Appalaches, voyager par monts et par saveurs .....	35
Projet 12 : Locavore insulaire.....	37
Projet 13 : Réglementation participative.....	39
Projet 14 : Projets urbanistiques .....	42
Projet 15 : Unité d’intervention tactique en agriculture .....	45
Autres actions réalisées dans le cadre du PDZA .....	47
PARTIE II - Constats généraux du PDZA.....	48
Recommandations.....	50
Conclusion .....	53
Annexes au rapport .....	54
Modèle <i>Fiche-projet Agro</i> .....	54
Liens vers d’autres documents utiles.....	58

## Introduction – Avant-propos

Depuis la mise en œuvre du plan d'action du PDZA, cinq années se sont écoulées, et plusieurs réalisations ont vu le jour. Ces initiatives, actions et projets ont permis de contribuer à renforcer notre zone agricole et à favoriser un développement écoresponsable.

En appuyant les producteurs dans leurs démarches innovantes, en favorisant et en soutenant l'émergence de projets agricoles et agroalimentaires, en facilitant l'accès au monde agricole et en sensibilisant les citoyens au monde bioalimentaire, la MRC de Montmagny contribue à un aménagement harmonieux, à l'occupation dynamique de son territoire et à la préservation de ses ressources naturelles pour les générations futures.

Vous trouverez dans ce bilan une présentation détaillée de ces réalisations.

## Remerciements

Ce rapport reflète les efforts collectifs des organismes, des entreprises et des municipalités qui ont collaboré à l'atteinte de nos objectifs communs. Les résultats obtenus sont le fruit de ce travail en équipe et de cet engagement partagé envers le développement de notre zone agricole.

Nous tenons à remercier tous les partenaires et collaborateurs pour leur dévouement et leur contribution. Leur engagement à promouvoir la prospérité de notre région, à soutenir l'économie locale et à fournir des aliments sains à nos citoyens a été déterminant pour le succès de ce plan d'action et un levier incontournable pour la continuité des démarches à venir.

Nous espérons que ce bilan vous permettra de constater les progrès réalisés et de partager notre vision pour l'avenir de notre milieu agricole.

## Rappel de la démarche de concertation

Le plan d'action du PDZA de la MRC de Montmagny résulte de l'engagement et de la collaboration des acteurs impliqués dans le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la région. Pour l'élaborer, une démarche de cocréation, inspirée des laboratoires d'innovation sociale, a été menée pendant un an. Cette démarche comprenait trois forums régionaux, huit ateliers sectoriels ainsi qu'une tournée auprès de huit entreprises agricoles reconnues pour leur dynamisme. Au terme de cette démarche de consultations, 15 projets ont été identifiés.

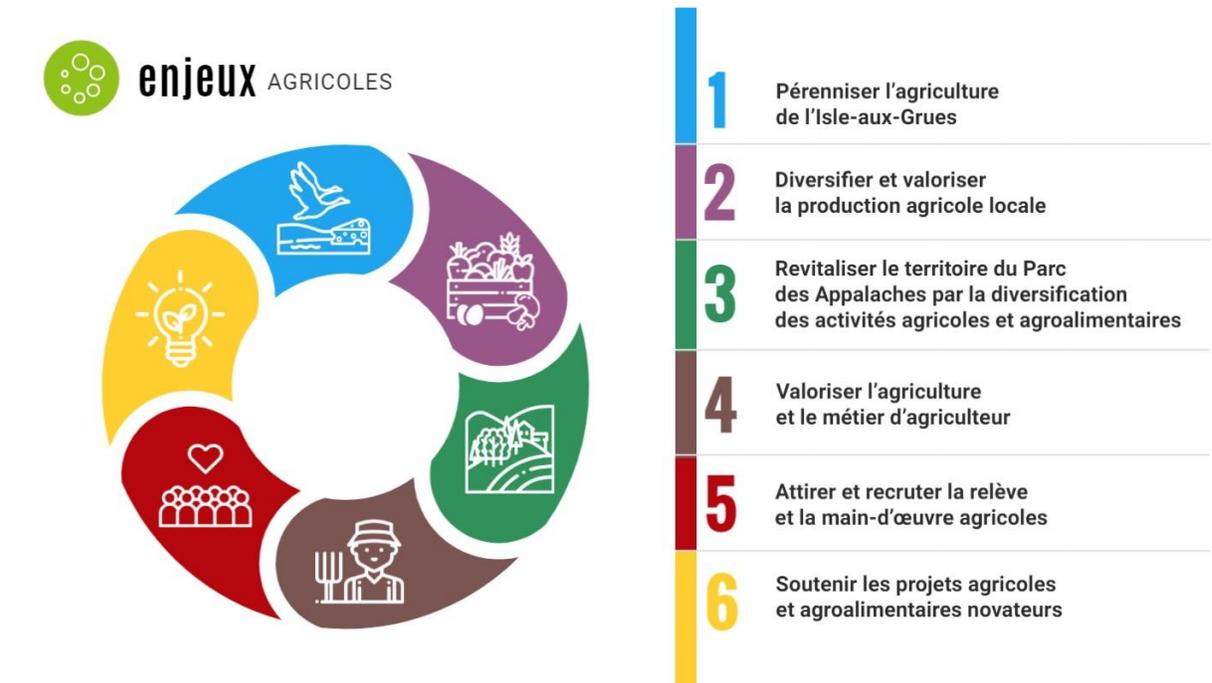
Il importe de mentionner que l'élaboration et la réalisation des projets du PDZA devaient s'inscrire dans les axes de la vision concertée et de la Cible 15/30. De plus, la mise en œuvre des projets du PDZA était évolutive dans le temps, selon le contexte et les nouvelles réalités, les besoins des acteurs concernés et les opportunités de financement.

## Activités de concertation réalisées



## Enjeux agricoles

Dans le cadre de l'élaboration du PDZA, six enjeux agricoles ont été identifiés. Chaque projet parmi les 15 sélectionnés vise à répondre à certains de ces enjeux. Lors de l'analyse de ces projets, ces enjeux seront considérés dans l'identification des constats, des éléments comparatifs et des recommandations.



## PARTIE I - Suivi des actions du PDZA

L'évaluation des projets du PDZA doit refléter leur progression et permettre de tirer des conclusions sur leur mise en œuvre ou leur abandon. Ainsi, nous avons choisi de présenter les différentes réalisations (initiatives, actions, projets, etc.) qui ont contribué à l'atteinte des objectifs visés. Pour ce faire, elles ont été répertoriées sous l'un des 15 projets identifiés initialement dans le PDZA.

Afin d'alléger ce rapport, nous avons créé des fiches-projets permettant de consulter l'ensemble des réalisations menées au cours des cinq années du PDZA 2019-2024 et ce, pour chacun des projets. Ces liens offrent un accès aux informations détaillées sur l'état d'avancement, les résultats obtenus ou en cours, les constats, les enjeux ainsi que les recommandations pour chacune des réalisations.

En concordance, ce rapport fournit un résumé des 15 projets initiaux, de leurs objectifs, de leurs enjeux agricoles et il présente une synthèse des observations pour l'ensemble des réalisations par projet.

Il est aussi possible de consulter certaines réalisations en cliquant sur les liens présents dans ce document.

# Projet 01 : ARTERRE (L')

## Résumé du projet initial

L'avancée en âge des agriculteurs, combinée à une planification insuffisante de leur retraite, pose des défis importants pour le développement agricole régional. De plus, de nombreuses terres et infrastructures sont sous-exploitées, représentant un potentiel considérable pour le secteur.

Lancé en 2018, L'ARTERRE, coordonné par le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ), vise à faciliter l'accès des jeunes agriculteurs à des fermes actives ou à des terres inutilisées. Ce service résulte de la fusion de deux initiatives antérieures, la Banque de terres agricoles et la Banque de fermes. Grâce à un financement du Fonds d'aide au rayonnement des régions (FARR), les 10 territoires de la région de Chaudière-Appalaches ont adhéré à L'ARTERRE pour trois ans, embauchant quatre agentes de maillage.

Dans le cadre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA), le maintien de L'ARTERRE après cette période est une question cruciale. Les acteurs locaux soutiennent la continuation du service, mais son adaptation aux besoins régionaux reste à définir.

De 2018 à 2021, une agente de maillage a couvert les MRC de Montmagny et de L'Islet, accompagnant producteurs, propriétaires et aspirants-agriculteurs vers des projets de transfert, location ou partenariat. La MRC de Montmagny a choisi de maintenir le service de L'ARTERRE sur son territoire en ciblant activement les producteurs forestiers, explorant un volet international et élargissant le mandat de l'agent de maillage pour inclure d'autres initiatives du PDZA.

## Objectifs visés

- Soutenir le maintien et le démarrage d'entreprises agricoles
- Encourager une meilleure planification de la retraite des agriculteurs
- Faciliter l'accès de la relève agricole
- Promouvoir une occupation dynamique du territoire

## Enjeux agricoles soulevés

- Diversifier et valoriser la production agricole locale
- Revitaliser le territoire du Parc des Appalaches par la diversification des activités agricoles et agroalimentaires
- Attirer et recruter la relève et la main-d'œuvre agricoles
- Soutenir les projets agricoles et agroalimentaires novateurs

Pour connaître les actions, initiatives et projets liés au PDZA, consulter le lien [Projet 01 : L'ARTERRE](#).

### Une des réalisations

[Propriétaires agricoles sans relève, le service de L'ARTERRE peut vous aider! - MRC de Montmagny](#)

### Synthèse des observations

Pour donner de la force au projet, de l'impact dans les milieux et offrir une couverture maximale de service, il est déterminant que le projet L'ARTERRE soit reconnu, déployé et uniformisé provincialement. L'aboutissement de discussions, présentement en cours entre divers partenaires, est attendu avec beaucoup d'intérêt pour l'orientation du projet et sa pérennité.

En somme, la MRC de Montmagny croit en la nécessité d'un tel projet et c'est pourquoi, une ressource à temps partiel continue de s'y consacrer encore à ce jour.

## Projet 02 : Assiette de Montmagny (L')

### Résumé du projet initial

Les producteurs de la MRC de Montmagny produisent plusieurs produits du terroir de qualité et d'exception, encore méconnus des citoyens et des touristes. L'agrotourisme et le tourisme gourmand jouent un rôle majeur en faisant découvrir ces produits et en rapprochant les consommateurs des producteurs.

Le projet, qui s'inscrit dans l'initiative des « Arrêts Gourmands » de la Table agroalimentaire de Chaudière-Appalaches (TACA), vise à créer un réseau de producteurs, transformateurs, restaurateurs et boutiques valorisant les produits régionaux. L'objectif est de faciliter la mise en marché directe des produits alimentaires locaux.

La MRC de Montmagny souhaite promouvoir ses produits du terroir, en créant une image de marque agroalimentaire. Le projet consiste à élaborer une assiette composée exclusivement de produits régionaux offerte par les restaurants partenaires. Chaque établissement a la liberté de choisir son plat, à la condition d'utiliser des ingrédients locaux. Des suggestions incluent l'ajout d'une assiette du terroir au menu du jour ou de la semaine et l'introduction d'un passeport de l'assiette, offrant une assiette gratuite après un certain nombre d'achats.

Inspiré par des initiatives similaires en France et au Québec, ce projet peut également s'intégrer aux « Arrêts Gourmands » et au projet « Le goût des Appalaches, voyager par monts et par saveurs ». Si le projet est bien accueilli dans la MRC de Montmagny, il pourrait s'étendre aux MRC voisines, devenant ainsi un projet inter-MRC.

### Objectifs visés

- Promouvoir les produits locaux
- Augmenter leur accessibilité
- Favoriser le développement des entreprises agricoles
- Créer une image de marque agroalimentaire
- Diversifier l'agriculture dans la MRC

### Enjeux agricoles soulevés

- Diversifier et valoriser la production agricole locale
- Revitaliser le territoire du Parc des Appalaches par la diversification des activités agricoles et agroalimentaires
- Attirer et recruter la relève et la main-d'œuvre agricoles
- Soutenir les projets agricoles et agroalimentaires novateurs

Pour connaître les actions, initiatives et projets liés au PDZA, consulter le lien [Projet-02 : Assiette de Montmagny \(L'\)](#).

## Quelques-unes des réalisations

[Marché de proximité La chèvre et le chou](#)

[Promenade Gourmande](#)

[Marché public de Montmagny](#)

[Arrêts Gourmands de la Chaudière-Appalaches](#)

## Synthèse des observations

En soutenant une agriculture locale et durable, la MRC de Montmagny contribue à l'indépendance alimentaire. Elle aide à garantir des produits sains, de qualité et accessibles à tous, tout en appuyant les producteurs locaux dans la mise en marché et la commercialisation de leurs produits. C'est un engagement collectif pour notre bien-être et l'environnement tout en vitalisant notre territoire.

Bien que le projet 02 n'ait pas été réalisé dans sa forme initiale, il n'en demeure pas moins que les actions accomplies ont été profitables aux producteurs locaux par la promotion de leurs produits, la réorganisation du marché de distribution virtuel et la tenue d'activités de réseautage.

De plus, il est à noter que ce projet comportait une dimension impliquant les restaurateurs et le secteur de l'hôtellerie. À ce propos, un plus grand maillage entre les producteurs locaux et certains restaurateurs de la région a été observé et a été facilité grâce à la mise en œuvre du marché de proximité *La chèvre et le chou*.

Enfin, les objectifs visés sont toujours d'actualité. La poursuite du projet 02 est donc fortement recommandée et les actions à privilégier devraient faire l'objet d'une réflexion dans le processus de révision du PDZA. C'est en travaillant en ce sens que nous pourrions développer une image de marque à long terme.



La chèvre & le chou - Marché de proximité

4 j · 🌐



Nous vous invitons, jeudi le 5 octobre prochain, à venir découvrir (ou redécouvrir) le Marché dans nos différents points de chute participant.

Dégustations et breuvages sur place.

L'événement est ouvert à tous, que vous soyez client ou non!

Trouvez les détails pour votre point de chute en consultant l'onglet Événements de notre page Facebook!

Cet activité gratuite est rendue possible grâce au soutien de [Mathieu Rivest, député de Côte-du-Sud à l'Assemblée nationale](#) et à la précieuse participation de nos bénévoles et producteurs!



Rassemblement festif dans les points de chute participants  
La chèvre et le chou, marché de proximité

## Projet 03 : Brancher et connecter

### Résumé du projet initial

Le développement des entreprises agricoles repose désormais sur l'accès à l'Internet haute vitesse, une couverture cellulaire adéquate et une desserte de 550 volts. Ce projet est particulièrement urgent pour le sud du territoire, où les entreprises agricoles ont besoin du 550 volts pour moderniser et étendre leurs activités.

L'installation d'une desserte de 550 volts dans cette région stimulerait non seulement les entreprises existantes, mais attirerait également de nouveaux entrepreneurs. Cette infrastructure encouragerait l'innovation et la robotisation, augmentant ainsi la compétitivité et la modernisation du secteur agricole. Elle permettrait aux entreprises de prospérer, ce qui aurait un impact sur le développement économique de la région.

### Objectifs visés

- **Connecter les entreprises locales** : Assurer un accès fiable à l'Internet haute vitesse et au réseau cellulaire pour toutes les entreprises agricoles du territoire
- **Favoriser le développement et l'innovation** : Soutenir la mise en place de technologies modernes et de solutions innovantes pour améliorer la productivité et l'efficacité
- **Encourager l'établissement de nouvelles entreprises** : Créer un environnement attractif pour les entrepreneurs, stimulant ainsi une occupation dynamique et durable du territoire

### Enjeux agricoles soulevés

- Diversifier et valoriser la production agricole locale
- Revitaliser le territoire du Parc des Appalaches par la diversification des activités agricoles et agroalimentaires
- Attirer et recruter la relève et la main-d'œuvre agricoles
- Soutenir les projets agricoles et agroalimentaires novateurs

Pour connaître les actions, initiatives et projets liés au PDZA, consulter le lien [Projet 03: Brancher et connecter](#).

### Synthèse des observations

Diverses actions ont été mises de l'avant, à la satisfaction des citoyens des municipalités desservies.

Ces initiatives ont permis d'améliorer les télécommunications dans des zones qui n'étaient pas efficacement desservies. Les entreprises en place ou futures pourront dorénavant profiter de technologies de pointe et poursuivre leur croissance.

## Projet 04 : Constellation de jardins communautaires | collectifs

### Résumé du projet initial

Face à l'évolution des habitudes de consommation, avec un intérêt croissant pour les produits bio et locaux, les consommateurs cherchent à se rapprocher des producteurs et à s'impliquer davantage dans la culture des aliments. Le portrait de l'offre alimentaire de la MRC de Montmagny révèle les efforts des commerçants pour répondre aux attentes, malgré des défis liés aux investissements et à la relève commerciale.

Dans la MRC de Montmagny, où la population rencontre des défis socio-économiques et où les connaissances culinaires pourraient être améliorées, une éducation alimentaire renforcée serait bénéfique. Dans ce contexte, le projet de mise en place d'un réseau de jardins communautaires et collectifs vise à développer une culture citoyenne de l'agriculture et de l'alimentation. Ce projet multifonctionnel, à vocation sociale, culturelle et éducative, inclut un accompagnement professionnel et un cursus varié (agronomie, cuisine, transformation des aliments, etc.), conformément aux principes de l'économie circulaire.

Les jardins communautaires deviennent des lieux de vie conviviaux et inclusifs, favorisant l'autonomie des communautés, la sécurité alimentaire, et la mixité sociale. Ils permettent également l'intégration des nouveaux résidents et la promotion de l'activité physique par le jardinage. Les municipalités, en collaboration avec les organismes locaux, jouent un rôle clé en tant que vecteurs d'insertion sociale et d'éducation citoyenne.

### Objectifs visés

- Encourager l'autonomie alimentaire
- Développer une culture agricole citoyenne
- Favoriser le transfert des connaissances intergénérationnelles
- Intégrer les nouveaux résidents
- Promouvoir l'activité physique
- Créer des milieux de vie rassembleurs
- Sensibiliser à la consommation locale et aux saines habitudes de vie

### Enjeux agricoles soulevés

- Diversifier et valoriser la production agricole locale
- Valoriser l'agriculture et le métier d'agriculteur
- Soutenir les projets agricoles et agroalimentaires novateurs

Pour connaître les actions, initiatives et projets liés au PDZA, consulter le lien [Projet 04 : Constellation de jardins communautaires | collectifs](#).

## Quelques-unes des réalisations

[Atelier agricole](#) Consulter la rubrique « Jardins collectifs » de l'onglet « Services » du menu principal

[Témoignage de Rosalie Voyer, responsable Jardin collectif de St-Paul](#)

[Bilan 2023 des jardins collectifs de l'Atelier agricole](#)

## Synthèse des observations

La pandémie a créé un engouement pour le retour à la terre et a favorisé l'émergence de jardins communautaires dans les municipalités. Malheureusement, elle a aussi mis en lumière les besoins importants en denrées alimentaires auprès des populations fragilisées.

Depuis deux ans, les jardins collectifs de l'Atelier agricole, par son modèle de partage et de collaboration, aident à pallier ce manque en aliments frais et nutritifs. En distribuant des produits aux organismes œuvrant en sécurité alimentaire, les jardins de l'Atelier agricole contribuent à nourrir sa population par la production et l'accès à des produits sains. Dans une prochaine phase, il est fortement envisagé d'inviter les clientèles des divers organismes à s'initier au jardinage et aux avantages de bien s'alimenter. Cette initiative rencontrerait avantageusement les objectifs du projet 04 mentionnés ci-dessus.

La présence d'un jardin communautaire et/ou collectif dans une municipalité est sans contredit un lieu d'apprentissage sur des techniques de jardinage, des méthodes traditionnelles et innovantes ainsi que sur l'acquisition de connaissances en culture maraîchère. Ces lieux propices rendent aussi possibles l'éducation alimentaire et la sensibilisation aux saines habitudes en santé, et ce, pour tous les groupes d'âges.

De plus, l'un comme l'autre, ces milieux rassembleurs contribuent à briser l'isolement et permettent la socialisation entre les individus. Il s'agit d'un aspect à considérer puisque la population sur le territoire de la MRC de Montmagny est vieillissante.

Compte tenu des retombées positives des jardins communautaires et collectifs dans la communauté, il va de soi d'encourager la mise en place de jardins communautaires et de soutenir le projet d'Atelier agricole dans son développement.



Ateliers Apprentis jardiniers – Été 2023  
Atelier agricole – Site de Montmagny



Ateliers Apprentis jardiniers - Été 2023  
Atelier agricole – Site de Saint-Paul-de-Montminy



**atelier agricole**  
collectif agricole

## Le jardin collectif de Montmagny

### EL JARDÍN COLECTIVO DE MONTMAGNY

est à la recherche de personnes intéressées à participer au jardin, dans un environnement convivial qui favorise le partage, l'apprentissage et le sentiment de collectivité.

Une partie des récoltes vont aux participant.es et le reste vont à des organismes d'entraides alimentaires.

está buscando personas interesadas en participar en el jardín, en un ambiente amigable que promueva el compartir, el aprendizaje y el sentido de comunidad.

Una parte de los ingresos se destina a los participantes y el resto se destina a organizaciones alimentarias de ayuda mutua.

**Inscris-toi / Registro**  
[info@atelieragricole.ca](mailto:info@atelieragricole.ca)

Publicité multiculturelle afin de promouvoir les jardins collectifs de l'Atelier agricole - Juin 2023

## Projet 05 : Cultiver sa culture agricole

### Résumé du projet initial

Les consultations ont révélé un besoin crucial de renforcer les liens entre les citoyens et l'agriculture, en raison de la diminution progressive des connaissances agricoles au sein de la population. Consciente de l'urgence environnementale, la région a vu émerger des initiatives écoresponsables telles que Soupe au bouton, Terra Terre et l'Élan collectif. La MRC de Montmagny souhaite donc promouvoir l'agriculture comme vecteur central de développement territorial, en cultivant un sentiment d'appartenance et de fierté régionale.

Les consultations ont mis en évidence un besoin urgent de resserrer les liens entre les citoyens et l'agriculture, à cause d'une diminution progressive des connaissances agricoles au sein de la population. Face à cette situation et à l'urgence environnementale, des initiatives écoresponsables telles que Soupe au bouton, Terra Terre et l'Élan collectif ont vu le jour dans la région. La MRC de Montmagny souhaite ainsi positionner l'agriculture comme un pilier du développement territorial, en renforçant le sentiment d'appartenance et de fierté régionale.

Depuis 2016, la MRC de Montmagny, en collaboration avec Tourisme Montmagny et les Îles, organise la Promenade gourmande. Cet événement annuel, coïncidant avec les Journées de la culture, invite citoyens et touristes à découvrir le terroir local à travers des dégustations, visites guidées et diverses animations.

Le projet propose une approche citoyenne directe pour intégrer l'agriculture dans les institutions et entreprises locales ainsi que dans la vie quotidienne des citoyens. Il vise à préserver les savoir-faire ancestraux et les nouvelles pratiques agricoles, tout en valorisant l'histoire et le patrimoine régional. L'initiative « Constellation des jardins communautaires et collectifs » s'inscrit dans cette démarche.

### Objectifs visés

- Rendre accessible la connaissance agricole et agroalimentaire
- Encourager la culture alimentaire et l'achat local
- Renforcer la relation de confiance entre citoyens et agriculteurs
- Multiplier les partenariats autour des enjeux agricoles

### Enjeux agricoles soulevés

- Diversifier et valoriser la production agricole locale
- Revitaliser le territoire du Parc des Appalaches par la diversification des activités agricoles et agroalimentaires
- Attirer et recruter la relève et la main-d'œuvre agricoles
- Valoriser l'agriculture et le métier d'agriculteur

- Soutenir les projets agricoles et agroalimentaires novateurs
- Pérenniser l'agriculture de l'Isle-aux-Grues

Pour connaître les actions, initiatives et projets liés au PDZA, consulter le lien [Projet 05 : Cultiver sa culture agricole](#).

### Quelques-unes des réalisations

[Rapprocher les jeunes du monde bioalimentaire – Ados locaux 100% bioalimentaires!](#)  
[Communiqué de presse – Journée agricole interculturelle 2023 à St-François-de-la-Rivière-du-Sud](#)

[Page Facebook – Ateliers culinaires de la MRC de Montmagny](#)

### Synthèse des observations

Parmi les actions réalisées, mettre en contact des producteurs et des jeunes lors de visites à la ferme ou sur un site agrotouristique a été l'un des éléments marquants et bénéfiques pour la transmission des savoirs et l'imprégnation de la culture agricole. La richesse des échanges et le proverbe qui stipule qu'une image vaut mille mots sont tout indiqués pour résumer l'atteinte de l'objectif de rapprocher les jeunes du monde bioalimentaire.

Dans un autre contexte, les camps offerts par l'Atelier agricole et l'ABC des Hauts-Plateaux ont aussi permis l'éveil aux pratiques agricoles et environnementales durables.

Déjà quelques écoles et garderies intègrent, dans leurs apprentissages, des projets qui ont pour but d'explorer le monde bioalimentaire.

Par son impact direct auprès de la population et prioritairement des jeunes, il est recommandé de poursuivre la mise sur pied de projets et de soutenir des initiatives qui préconisent les contacts privilégiés avec le producteur et son environnement.

Il importe aussi de mentionner la réalisation d'ateliers culinaires variés offerts à la population gratuitement. Donner le goût de la culture des aliments, du jardinage et de la cuisine, voilà un autre moyen concret d'atteindre les objectifs visés.

Enfin, la *Planification stratégique Saint-Paul-de-Montminy 2023-2030* mentionne, dans son axe « Communication », deux actions directement liées au PDZA :

- Diffuser les services disponibles dans la région et promouvoir l'achat local;
- Promouvoir les serres – Aspirants-agriculteurs.

Outre les planifications urbanistiques, le plan d'action de la *Politique familiale municipale de la MRC de Montmagny 2024-2026*, inspiré des consultations publiques tenues dans les municipalités locales et des besoins exprimés par les citoyens, présente des actions liées au secteur agricole et bioalimentaire.

Le tableau ci-dessous fait mention des actions proposées par municipalité :

MUNICIPALITÉ	ACTIONS ENVISAGÉES	OBJECTIFS
Notre-Dame-du-Rosaire	Augmenter l'offre alimentaire du dépanneur	Avoir accès à des produits alimentaires à proximité à l'année Diversifier l'offre alimentaire (produits frais, nutritifs et variés)
Sainte-Apolline-de-Patton	Reconduire l'activité des ateliers de cuisine collective	Sensibiliser et éduquer aux saines habitudes alimentaires et en santé Améliorer la littératie alimentaire et éveiller à la culture des aliments
Sainte-Euphémie-de-Beaugard	Étudier la possibilité de mettre sur pied des activités de cuisine collective	Sensibiliser, éduquer la population aux saines habitudes alimentaires et en santé
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	Créer une signature visuelle horticole Créer une popotte roulante	Se démarquer par la création d'un environnement vert Favoriser la biodiversité Répondre à un besoin d'accessibilité
Saint-Just-de-Bretenières	Entreprendre une démarche auprès du marché local pour offrir un service de livraison à domicile	Répondre à un besoin d'accessibilité
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	Mettre en place des services de proximité : dépanneur	Avoir accès à des produits alimentaires à proximité



Projet : *Ados locaux 100 % bioalimentaires!*  
Visite du Domaine RITT – Cidrierie & Vergers, Cap-Saint-Ignace  
Octobre 2022



Projet : *Ados locaux 100 % bioalimentaires!*  
Atelier culinaire à des étudiants de l'école secondaire Saint-Paul  
Mai 2023



**Fiesta**  
**Latino-québécoise**  
**30** Septembre | **Journée agricole**  
**15h00** | **interculturelle**

30

SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2023 À 15:00

**Journée agricole interculturelle 2023**

The poster features a yellow background with colorful triangular bunting at the top and scattered confetti. The text is bold and centered, with 'Fiesta' in the largest font. A calendar icon with the number '30' is on the left. The date and time are in red, and the event title is in black.

Journée agricole interculturelle qui a lieu annuellement à l'automne  
Journée de sensibilisation au vivre-ensemble.  
Lieu : Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

## Projet 06 : Dépanneur, lieu d'agrotourisme

### Résumé du projet initial

Le projet de valorisation des produits agricoles et agroalimentaires locaux dans la MRC de Montmagny vise à transformer les petits commerces (épiceries, dépanneurs) en lieux d'agrotourisme. Malgré la production de nombreuses denrées locales, celles-ci sont souvent méconnues des citoyens et des touristes.

L'objectif est d'utiliser le réseau existant des commerces pour promouvoir ces produits, en assurant une présentation uniforme et distinctive, respectant les normes de commercialisation. La collaboration avec Tourisme Montmagny et les îles et l'Association touristique régionale est cruciale pour le succès du projet. Le marché public de Montmagny servira de point central, complété par le marché virtuel pour la distribution. Une carte des points de vente et une application cellulaire sont également envisagées pour informer les consommateurs des arrivages.

Un présentoir design, réalisé par des artisans locaux, mettrait en valeur les produits selon les saisons. Ce projet s'inspire du programme de valorisation des vins ontariens de La Régie des alcools de l'Ontario (LCBO).

### Objectifs visés

- Augmenter l'accessibilité aux produits locaux
- Favoriser la viabilité des entreprises agricoles et des commerces alimentaires
- Diversifier la mise en marché des produits et augmenter l'achalandage dans les petits commerces, faisant de ceux-ci des arrêts touristiques clés

### Enjeux agricoles soulevés

- Diversifier et valoriser la production agricole locale
- Valoriser l'agriculture et le métier d'agriculteur

Pour connaître les actions, initiatives et projets liés au PDZA, consulter le lien [Projet 06 : Dépanneur, lieu d'agrotourisme](#).

### Synthèse des observations

Le projet n'a pas pris forme. Cependant, des producteurs qui ont pignon sur rue ont pris l'initiative de réserver des espaces et des étalages dans leur propre commerce ou boutique afin de promouvoir et vendre les produits locaux d'autres producteurs. Aussi, plusieurs achètent localement leurs denrées nécessaires à leur production et transformation, encourageant directement l'économie locale. Cette relation d'entraide et de confiance

s'installe petit à petit entre les producteurs. Elle est révélatrice des balbutiements d'un changement qui s'opère vers un regroupement solidaire et un partage d'utilisation mutuelle des ressources communes. Le marché *La chèvre et le chou* vient corroborer cette dynamique de collaboration de plus en plus présente. Lors du processus de révision du PDZA, il sera intéressant de réfléchir aux avenues qui pourront être envisagées dans une approche agroalimentaire globale et intégrée.

Il convient aussi de mentionner le travail accompli par le Marché public de Montmagny qui tient une boutique en saison estivale où il est possible d'y découvrir et faire l'achat d'un vaste choix de produits agroalimentaires et artisanaux.

## Projet 07 : École privée communautaire à l'Isle-aux-Grues

### Résumé du projet initial

L'agriculture et la Fromagerie de l'Isle-aux-Grues dépendent fortement de la relève et de la main-d'œuvre. Toutefois, l'attraction de nouveaux résidents-travailleurs se heurte à des défis logistiques, notamment l'absence d'une école sur l'île, qui oblige les enfants à prendre l'avion quotidiennement pour aller en classe.

Pour remédier à cette situation, un projet propose l'ouverture d'une école privée communautaire dans le bâtiment de l'ancienne école municipale, en bon état et disponible. L'école offrirait la maternelle et les deux premiers cycles du primaire (1<sup>re</sup>/2<sup>e</sup> année et 3<sup>e</sup>/4<sup>e</sup> année), avec un enseignement partagé par des membres de la communauté selon leurs compétences, et un programme conforme aux exigences du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Inspiré de La P'tite école du Lac-Édouard en Mauricie et du projet Enseigner le Kamouraska, ce projet vise à intégrer le contexte socio-historique et géographique unique de l'Isle-aux-Grues dans le cursus scolaire. D'autres modèles pédagogiques comme Montessori, le mouvement « Apprendre dehors », et les activités écocitoyennes du Semoir pourraient également être incorporés.

Le projet pourrait s'aligner avec l'Observatoire de biodiversité de l'archipel de l'Isle-aux-Grues, actuellement en étude, avec un OBNL déjà créé.

### Objectifs visés

- Pérenniser l'agriculture et la Fromagerie de l'Isle-aux-Grues, en facilitant le recrutement de travailleurs compétents et attirer de nouvelles familles sur l'île.

### Enjeux agricoles soulevés

- Attirer et recruter la relève et la main-d'œuvre agricoles
- Valoriser l'agriculture et le métier d'agriculteur
- Pérenniser l'agriculture de l'Isle-aux-Grues

### Synthèse des observations

Aucune action n'a été déployée pour la mise en œuvre de ce projet. Il importe cependant de préciser qu'à la suite de la mise à jour de la Politique familiale municipale 2024-2026, la Municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues a réitéré le souhait de lancer un projet d'école alternative. La prise de connaissance des échanges et des écrits ayant eu lieu à ce

sujet nous permettra de juger de la suite du projet 07 « École privée communautaire à l'Isle-aux-Grues » du PDZA.

## Projet 08 : Fonds d'investissement d'impact agricole

### Résumé du projet initial

Le démarrage et l'expansion de projets agricoles innovants nécessitent souvent des capitaux importants avec un faible retour sur investissement initial, ce qui rend difficile l'accès aux financements conventionnels. Dans la MRC de Montmagny, environ 25 % des nouveaux agriculteurs créent leur propre entreprise, mais ils rencontrent des obstacles pour obtenir des fonds par les institutions financières traditionnelles.

Pour pallier cette difficulté, un projet de fonds d'investissement d'impact est proposé. Ce fonds se concentre sur les retours sociaux et environnementaux, en plus des rendements financiers, et privilégie des investissements patients qui n'exigent pas de retours rapides. Il cible spécifiquement les projets qui ne répondent pas aux critères des grandes institutions financières.

Le projet prévoit la création d'un fonds dédié au microcrédit et à l'investissement patient, en complément des services financiers existants offerts par la Financière agricole du Québec et d'autres institutions comme Desjardins et la Banque Nationale. En plus du soutien financier, le fonds offrira un accompagnement professionnel et technique, incluant du mentorat et du coaching, potentiellement lié à un projet d'incubateur.

Pour assurer l'efficacité du fonds, une évaluation continue des projets sera mise en place, avec des priorités définies selon les besoins régionaux. Les aides financières seront attribuées en tenant compte des financements déjà existants.

### Objectifs visés

- Favoriser l'émergence de projets agricoles et agroalimentaires innovants
- Soutenir la création de nouvelles entreprises
- Assurer la pérennité des projets agricoles
- Dynamiser l'occupation du territoire

### Enjeux agricoles soulevés

- Diversifier et valoriser la production agricole locale
- Soutenir les projets agricoles et agroalimentaires novateurs

### Synthèse des observations

Aucune action n'a été déployée pour la mise en œuvre de ce projet.

Lors de la révision du PDZA, une analyse devra s'articuler autour de ce projet à savoir, s'il convient de le conserver sous sa forme actuelle, de le réviser ou de l'abandonner et de prioriser d'autres actions qui tiennent compte du contexte économique anticipé.

## Projet 09 : Hors des sentiers battus

### Résumé du projet initial

Le secteur sud de la MRC de Montmagny, notamment le Parc des Appalaches, présente des conditions peu favorables à l'agriculture conventionnelle. Ce territoire, comprenant de nombreuses terres en friche et des lots forestiers, nécessite une revitalisation pour dynamiser les villages et renforcer l'occupation du territoire. Le projet de la MRC vise à instaurer une stratégie d'occupation dynamique, favorisant des projets agricoles et agroforestiers.

Le projet comprend trois axes principaux :

- **Service intégré d'accompagnement** : Offre un soutien personnalisé aux entrepreneurs agricoles, incluant les jeunes, les immigrants, et les entreprises en expansion
- **Développement de la filière « foin de commerce »** : Optimisation des cultures dans le secteur sud, en réponse aux changements climatiques
- **Revitalisation et occupation du territoire** : Modification du zonage agricole pour permettre l'implantation de petites entreprises avec résidence, suivant un plan d'affaires approuvé

Pour soutenir ces axes, le projet prévoit des études sur le potentiel agronomique des terres et la caractérisation des friches, des séjours exploratoires ainsi que des accompagnements personnalisés intégrant l'agrotourisme.

Le *Laboratoire d'innovation bioalimentaire du Parc des Appalaches* serait mis en place pour offrir un soutien technique et développer la filière biologique et l'agrotourisme. De plus, le *fenil de Montmagny* favoriserait une gestion territoriale optimisée des ressources, incluant des cultures conventionnelles et émergentes, comme les produits forestiers non ligneux, en respectant les normes de biosécurité et de cohabitation harmonieuse.

Ce projet ambitieux vise à revitaliser le secteur sud de la MRC de Montmagny, en alliant agriculture, innovation et développement durable, tout en intégrant une diversité de promoteurs et en répondant aux défis environnementaux actuels.

### Objectifs visés

- Favoriser une occupation dynamique du territoire
- Élargir les surfaces cultivables, en tenant compte des capacités agronomiques des sols
- Diversifier et enrichir l'agriculture dans le Parc des Appalaches
- Cultiver une expertise en agriculture marginale
- Promouvoir l'entrepreneuriat coopératif

- Générer des retombées économiques par la revitalisation des zones en déclin
- Encourager une dynamique d'occupation du territoire

### Enjeux agricoles soulevés

- Diversifier et valoriser la production agricole locale
- Revitaliser le territoire du Parc des Appalaches par la diversification des activités agricoles et agroalimentaires
- Attirer et recruter la relève et la main-d'œuvre agricoles
- Soutenir les projets agricoles et agroalimentaires novateurs

Pour connaître les actions, initiatives et projets liés au PDZA, consulter le lien [Projet 09 : Hors des sentiers battus](#).

### Une des réalisations

[Programme d'aide financière - Incitatif à la remise en culture des terres agricoles en friche](#)

### Synthèse des observations

Les actions entreprises dans ce projet au cours des cinq années précédentes ont permis de travailler partiellement sur les objectifs suivants : augmenter les superficies cultivables selon les potentiels agronomiques des terres, augmenter la plus-value des terres et favoriser une occupation dynamique du territoire.

Pour ce faire, la stratégie retenue a été celle de la mise en place d'une ressource attirée à temps partiel au maillage entre producteurs et aspirants-agriculteurs et à la promotion, sur nos réseaux sociaux, du programme d'aide financière « Incitatif à la remise en culture des terres agricoles dévalorisées » porté par la TACA. Force est de constater que les démarches effectuées ne se sont pas encore soldées par des résultats quantifiables sur le territoire. Le temps ressource dédié à ce projet est significativement insuffisant pour générer des résultats tangibles à court terme.

De plus, les données disponibles sur la caractérisation des terres en friche ou sous-exploitées et la connaissance du potentiel agronomique de ces terres datent de plus de 10 ans. Il est donc recommandé de mettre à jour cette base de données préalablement au développement d'un projet de cet acabit dans l'avenir.

## Projet 10 : Incubateur Bio-Aliment-Terre

### Résumé du projet initial

La MRC de Montmagny regroupe de nombreux entrepreneurs de la relève et néoruraux souhaitant démarrer des projets agricoles, mais souvent en manque de connaissances et de suivis adéquats. En parallèle, la région souffre d'une rareté de main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée.

Face à cette situation, un projet d'incubateur agricole est envisagé. Cet incubateur offrirait des parcelles à cultiver en location et des stages en entreprise, grâce à un réseau de fermes collaboratives. Il proposerait également des services de mentorat et de location de terres, infrastructures et équipements, en impliquant des producteurs à la retraite comme mentors et en revalorisant des terres en friche.

Pour assurer son financement, l'incubateur pourrait mettre en marché les aliments produits, notamment via un camion de cuisine de rue lors d'événements publics et la vente de produits transformés. Un volet FabLab agricole serait intégré, permettant le développement de solutions technologiques pour les besoins des entreprises agricoles et agroalimentaires, tout en offrant des opportunités d'apprentissage pour la communauté locale.

### Objectifs visés

- Initier la relève non apparentée et les néophytes à l'agriculture
- Favoriser la formation de la main-d'œuvre et le transfert de connaissances
- Diversifier les pratiques agricoles et les projets de transformation agroalimentaire
- Valoriser les terres sous-exploitées
- Augmenter la visibilité de l'agriculture locale
- Bonifier l'occupation du territoire et dynamiser l'économie locale, contribuant ainsi à une croissance démographique dans la MRC de Montmagny

### Enjeux agricoles soulevés

- Diversifier et valoriser la production agricole locale
- Revitaliser le territoire du Parc des Appalaches par la diversification des activités agricoles et agroalimentaires
- Attirer et recruter la relève et la main-d'œuvre agricoles
- Soutenir les projets agricoles et agroalimentaires novateurs

Pour connaître les actions, initiatives et projets liés au PDZA, consulter le lien [Projet 10 : Incubateur-Bio-Aliment-Terre](#).

## Quelques-unes des réalisations

[Témoignage Première incubée - Atelier agricole](#)

[Communiqué de presse - Innovation et robotique en agriculture au sud de la MRC de Montmagny](#)

## Synthèse des observations

Le projet *Incubateur Bio-Aliment-Terre* s'est déployé sur les deux sites en 2022 et s'est finalisé en 2023 au cours de laquelle l'installation des serres, le branchement à l'eau potable et à l'électricité ont eu lieu, combinés à la séparation des parcelles de terrain et à la préparation du sol, au champ et en serre. Depuis, une incubée loue une section de la serre et une parcelle de terre à Saint-Paul-de-Montminy pour la culture de ses légumes où ils sont ensuite transformés et utilisés pour la préparation des mets vendus à son commerce. Un franc succès du point de vue du dynamisme et de l'activité économique pour le centre de la MRC de Montmagny.

De plus, le volet FabLab agricole a commencé à prendre forme avec l'installation d'une serre de semis au site de l'Atelier agricole à Saint-Paul-de-Montminy à l'été 2024. D'autres actions sont également planifiées et permettront d'intégrer les domaines de la robotique et de l'agriculture dans le but de créer un environnement propice à la découverte d'idées et d'approches innovantes en agriculture.

Néanmoins, la coordonnatrice indique qu'il subsiste des défis notables liés au recrutement de participants, à la valorisation du métier d'agriculteur et à la pérennité financière de l'incubateur.

Consciente des enjeux à relever, la MRC de Montmagny souhaite mobiliser, d'ici l'été 2025, les partenaires potentiels et la clientèle visée autour du projet afin de réfléchir sur l'avenir du service d'incubateur à l'Atelier agricole. Les pistes d'actions qui en résulteront pourront également alimenter les échanges lors des forums de discussions pour la révision du PDZA.



Atelier agricole : 2 serres sont disponibles  
pour recevoir des incubés

Crédit photos : J.H.A. photographe



# Projet 11 : Le goût des Appalaches, voyager par monts et par saveurs

## Résumé du projet initial

L'acériculture, principale activité du sud de la MRC, et la foresterie favorisent une occupation dynamique du territoire. Cependant, ces secteurs peinent à créer une valeur ajoutée stable tout au long de l'année. Pour remédier à cette situation, il est essentiel de diversifier les sources de revenus et de trouver de la main-d'œuvre.

Le projet vise à exploiter le potentiel acéricole de la région, en créant une marque territoriale distinctive, « le sirop des Appalaches ». Cette initiative permet de regrouper les acériculteurs et les producteurs locaux pour développer la production acéricole, intégrer des sous-produits forestiers comestibles (PFNL) et des cultures complémentaires (animaux, bois, poissons, chasse). Une stratégie de mise en marché sera mise en place sous cette marque.

En outre, le projet envisage la création d'un centre d'interprétation de l'érable et des produits forestiers, ligneux et non ligneux ainsi que de la faune locale.

Ce projet capitalise sur la notoriété touristique du Parc des Appalaches pour favoriser le développement touristique et gourmand sur les quatre saisons, renforçant ainsi l'attractivité de la région.

## Objectifs visés

- Diversifier les productions agricoles dans le Parc des Appalaches
- Augmenter la valeur des produits acéricoles
- Faciliter la vente et la mise en marché des produits acéricoles et forestiers comestibles
- Mettre en valeur l'agriculture, les producteurs et les productions émergentes
- Attirer de nouveaux producteurs dans la région
- Réhabiliter les terres en friche ou sous-exploitées

## Enjeux agricoles soulevés

- Diversifier et valoriser la production agricole locale
- Revitaliser le territoire du Parc des Appalaches par la diversification des activités agricoles et agroalimentaires
- Attirer et recruter la relève et la main-d'œuvre agricoles
- Soutenir les projets agricoles et agroalimentaires novateurs

Pour connaître les actions, initiatives et projets liés au PDZA, consulter le lien [Projet 11 : Le goût des Appalaches, voyager par monts et par saveurs](#).

## Une des réalisations

### Le Bistreau d'érable - Espace culinaire - Repas de cabane à sucre

#### Synthèse des observations

Le projet dans sa forme initiale n'a pas été réalisé.

Le moyen préconisé pour développer le terroir acéricole mérite de s'y attarder, si l'on souhaite reconduire ce projet. En effet, le choix de créer une appellation territoriale distinctive pour des produits, dans ce cas-ci des produits acéricoles et forestiers comestibles, connaît un engouement à l'échelle provinciale et régionale. Il est donc recommandé de se questionner sur la plus-value que cette initiative génèrerait à long terme. Accroître la notoriété d'une marque demande des efforts de marketing importants.

L'initiative du Bistreau d'érable aurait pu également être présentée au projet 05 « Cultiver sa culture agricole » puisqu'il s'inscrit parfaitement dans l'objectif de « rendre accessible au plus grand nombre la connaissance sur le milieu agricole, sur l'histoire agricole de la région et son patrimoine, sur les techniques ancestrales et actuelles de culture et d'élevage ».

Cette initiative issue du secteur privé est un bel exemple de développement d'entreprises agrotouristiques qui contribuent à mettre en valeur l'agriculture acéricole et les producteurs.

Lors de la révision du PDZA, il sera intéressant d'évaluer si ce projet doit être reconduit dans sa forme initiale ou s'il doit être abordé différemment dans son déploiement.

## Projet 12 : Locavore insulaire

### Résumé du projet initial

L'agriculture joue un rôle central dans l'économie de l'Isle-aux-Grues, où les résidents s'impliquent activement dans leur communauté. Le Magasin de l'Isle, coop dépanneur, est un succès notable auprès des habitants et des touristes, vendant des fruits et légumes locaux sans promotion spécifique.

Le projet « Locavore insulaire » s'inspire du mouvement locavore, encourageant l'achat de produits frais et de saison directement auprès des producteurs. Il vise à promouvoir ces produits locaux et à faciliter le recrutement de main-d'œuvre.

Les actions clés comprennent :

- L'offre de produits locaux au Magasin de l'Isle, avec identification du producteur et fiches d'information
- La valorisation des produits locaux d'autres commerces de l'île comme la fromagerie et les restaurants
- Le développement d'une appellation spécifique pour le sirop d'érable de l'île

Ce projet peut s'étendre à la MRC de Montmagny, s'intégrant dans le projet « Dépanneur, lieu d'agrotourisme » ou « l'Assiette de Montmagny », et créer des partenariats entre organisateurs événementiels et exploitants agricoles pour promouvoir les entreprises locales.

Le projet vise à renforcer l'économie locale tout en valorisant les produits insulaires et en attirant une nouvelle clientèle grâce à une offre diversifiée et authentique.

### Objectifs visés

- Pérenniser l'agriculture sur l'Isle-aux-Grues
- Diversifier l'offre agrotouristique de l'Isle-aux-Grues
- Promouvoir l'agriculture locale
- Répondre aux besoins de main-d'œuvre en contexte de pénurie
- Préciser les enjeux agricoles
- Diversifier et valoriser la production agricole locale
- Attirer et recruter la relève et la main-d'œuvre agricoles
- Valoriser l'agriculture et le métier d'agriculteur
- Pérenniser l'agriculture de l'Isle-aux-Grues

## Synthèse des observations

Le projet d'achat local sur l'île à la coop-dépanneur *Le Magasin de l'Isle* proposé dans ce projet « Locavore insulaire » ne s'est pas concrétisé. En ce qui a trait au développement d'un partenariat entre les organisateurs événementiels et les exploitants agricoles, une volonté subsiste, mais des actions concrètes telles que des approches auprès des organisateurs d'événements, une sensibilisation et de la promotion devront être accomplies pour développer ce réflexe.

Toutefois, on remarque que des entreprises privées, des institutions publiques et des organismes communautaires achètent, à l'occasion d'une activité festive, des produits locaux pour les donner en cadeau à leurs employés, les faire tirer ou les faire découvrir à leurs convives.

Comme pour le projet 11 « Le goût des Appalaches, voyager par monts et par saveurs », il serait avisé de réfléchir sur la proposition de créer une appellation spécifique pour le sirop d'érable de l'île.

## Projet 13 : Réglementation participative

Comme le disait Léonard de Vinci : « *Tout vient de la nature.* » En embrassant une agriculture régénératrice, nous restaurons ce lien sacré avec la terre, préservant ainsi la biodiversité et garantissant la santé de nos sols et de nos vies.

### Résumé du projet initial

Les pratiques agricoles durables et les bandes riveraines sont essentielles pour préserver la qualité de l'eau et la biodiversité, réduire l'érosion et limiter la dérive des pesticides. La qualité du sol, influencée par les pratiques agricoles, est cruciale pour la rentabilité des cultures. Elle régule l'atmosphère, le cycle de l'eau, dégrade les polluants, stocke le carbone et aide les plantes à s'adapter aux changements climatiques. Cependant, l'utilisation de machinerie, d'engrais chimiques, de pesticides et la culture intensive dégradent le sol.

Selon le « Portrait de la qualité des eaux de surface au Québec 1999-2008 », la qualité de l'eau de la Rivière-du-Sud est satisfaisante. Par conséquent, le bassin versant n'est pas dégradé et le territoire de la MRC n'est pas soumis aux restrictions du *Règlement sur les exploitations agricoles* (REA). Toutefois, il est crucial de prévenir la dégradation de la qualité des cours d'eau pour éviter l'application de normes plus strictes comme le REA.

La MRC de Montmagny doit appliquer la réglementation provinciale pour la protection des bandes riveraines. Plutôt que de s'opposer aux producteurs agricoles, la MRC propose une réglementation participative. Ce projet implique les parties prenantes pour favoriser une autorégulation, réduire les coûts de surveillance et atteindre les objectifs réglementaires. Il comprend l'éducation et la sensibilisation aux bonnes pratiques agricoles et à l'importance des bandes riveraines, ainsi qu'un engagement moral des producteurs à les respecter. Un programme de reconnaissance des bonnes pratiques pourrait également être inclus.

### Objectifs visés

- Protéger les bandes riveraines et stabiliser les berges
- Maintenir la qualité de l'eau
- Augmenter la biodiversité
- Améliorer la qualité des paysages naturels et cultivés
- Valoriser les pratiques agricoles bénéfiques
- Renforcer la fierté des producteurs
- Réduire la fréquence et les coûts d'entretien des cours d'eau

## Enjeux agricoles soulevés

- Valoriser l'agriculture et le métier d'agriculteur
- Soutenir les projets agricoles et agroalimentaires novateurs

Pour connaître les actions, initiatives et projets liés au PDZA, consulter le lien [Projet 13 : Réglementation participative](#).

## Quelques-unes des réalisations

[3 vidéos portant sur les activités de plantation d'arbres](#)  
[Communiqué de presse - plantation d'une haie brise-vent](#)  
[Sensibilisation aux bonnes pratiques agricoles - Activités kayak et interprétation](#)  
[Programme ALUS Chaudière-Appalaches](#)

## Synthèse des observations

Plus que jamais, l'agriculture durable est au cœur des discussions et est l'un des moyens qui contribuent à lutter contre les changements climatiques. Le projet 13 « Réglementation participative » s'inscrit entièrement dans cette vision. D'ailleurs, le projet « Sensibilisation citoyenne », réalisé grâce à l'aide financière accordée par le « Programme Territoires : priorités bioalimentaires – volet II », a contribué à éduquer les citoyens aux enjeux agricoles et à les sensibiliser aux bonnes pratiques utilisées par plusieurs producteurs sur le territoire de la MRC de Montmagny et de L'Islet.

Depuis l'élaboration du PDZA, cette tendance s'est affirmée et la conscience des citoyens et des producteurs sur les bonnes pratiques agricoles s'est accrue. Les idées convergent. En effet, le gouvernement du Québec, par le dépôt de son plan d'action [Agir, Pour une agriculture durable - Plan 2020-2030](#) et de celui pour une économie verte 2030 [Politique - Cadre d'électrification et de lutte contre les changements climatiques](#), rejoint les initiatives déployées dans ce projet.

L'Organisme des Bassins versants de la Côte-du-Sud est également un partenaire clé dans l'atteinte des objectifs du projet 13 « Réglementation participative ». À titre indicatif, d'avril 2021 à mars 2023, 43 producteurs ont planté une haie brise-vent ou aménagé une bande riveraine atteignant une longueur totale de 33 977 mètres linéaires et comptant plus de 18 443 végétaux.

## POINT DE PRESSE - INVITATION

*Inauguration de la haie brise-vent*

30  
AOÛT  
2023

10h30

À Montmagny - Atelier agricole  
au 199, boulevard Taché ouest (arrière de Fréchette Ford)



Projet de plantation d'une haie brise-vent végétale  
en partenariat avec le ministère du Transport et de la Mobilité Durable (MTMD),  
la Ville de Montmagny et la MRC de Montmagny



## Projet 14 : Projets urbanistiques

### Résumé du projet initial

Une planification urbanistique efficace est essentielle pour une utilisation harmonieuse du territoire. Il est crucial de planifier l'occupation des périmètres d'urbanisation des municipalités pour maintenir les activités agricoles environnantes.

Une planification urbanistique efficace est essentielle pour une utilisation harmonieuse du territoire, surtout face aux possibles pressions d'urbanisation qui pourraient découler d'un projet de 3<sup>e</sup> lien entre Québec et Lévis.

Les forums de consultation soulignent l'importance d'une bonne planification territoriale pour densifier les milieux de vie dans les cœurs villageois, améliorant ainsi l'agrément et le sentiment d'appartenance des résidents. Le projet propose que chaque municipalité, dans le cadre de la révision des outils d'urbanisme, mène une étude pour optimiser les espaces disponibles, la disposition des services de proximité et leur accessibilité par des modes de transport durable. Les plans d'urbanisme, programmes particuliers d'urbanisme et plans d'aménagement d'ensemble, sont recommandés comme outils de base. L'implication des acteurs locaux est cruciale pour le succès de la démarche.

La réalisation des études urbanistiques doit être confiée à des professionnels en urbanisme durable et/ou en aménagement du territoire pour atteindre les objectifs fixés. Ces études devraient mener à une adaptation de la réglementation municipale.

### Objectifs visés

- Favoriser le maintien et le développement harmonieux des entreprises agricoles à proximité des périmètres d'urbanisation
- Optimiser l'occupation des périmètres d'urbanisation, particulièrement dans les municipalités dynamiques en milieu agricole
- Améliorer la qualité de vie dans les cœurs villageois
- Rentabiliser davantage les infrastructures municipales

### Enjeux agricoles soulevés

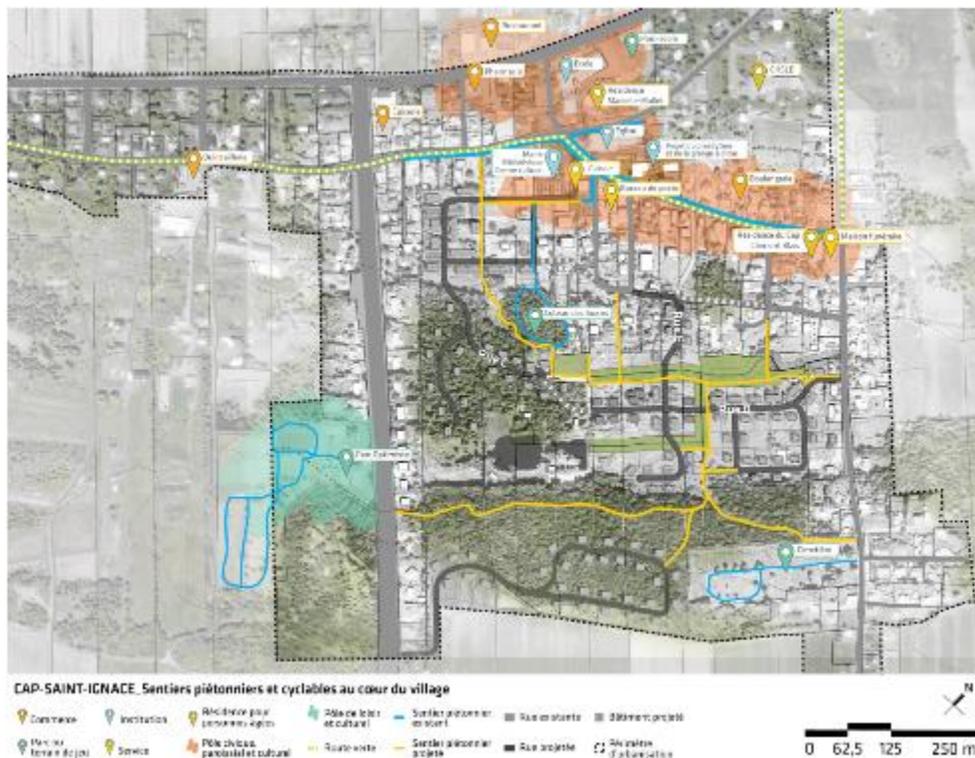
- Valoriser l'agriculture et le métier d'agriculteur
- Soutenir les projets agricoles et agroalimentaires novateurs

Pour connaître les actions, initiatives et projets liés au PDZA, consulter le lien [Projet 14 : Projets urbanistiques](#).

## Quelques-unes des réalisations

Les municipalités de Cap-Saint-Ignace et de Saint-Paul-de-Montminy ont réalisé un exercice de planification territoriale afin d'optimiser, à long terme, l'urbanisation de leur périmètre d'urbanisation.

Dans les trois prochaines années, la révision obligatoire du Schéma d'aménagement et de développement (SAD) de la MRC, ainsi que des plans d'urbanisme des municipalités, à la suite de la Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire (PNAAT) et des nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT), permettra d'élaborer d'autres projets urbanistiques durables en tenant compte de la zone agricole.



Projet urbanistique dans le périmètre d'urbanisation à Cap-Saint-Ignace  
Source : Vivre en Ville, 2019



Projet urbanistique dans le périmètre d'urbanisation à Saint-Paul-de-Montminy  
Source : Vivre en Ville, 2021

## Projet 15 : Unité d'intervention tactique en agriculture

### Résumé du projet initial

L'agriculture conventionnelle fait face à de nombreux défis pour assurer l'avenir des entreprises agricoles. Avec la disparition des sociétés d'agriculture actives, il est primordial de renouveler les actions de valorisation et de communication pour améliorer l'image de la profession. Le projet proposé vise à créer une unité d'intervention tactique agricole moderne, utilisant les technologies de l'information pour soutenir les agriculteurs et les entreprises agricoles.

Les initiatives incluent :

**Cercle d'apprentissage** : Groupe de pairs pour l'évolution de projets individuels, le transfert d'expertise et le maillage, sous la supervision d'un accompagnateur;

**Agriculteur ambassadeur** : Promotion des bonnes pratiques agricoles et entrepreneuriales par des agriculteurs exemplaires;

**Mentorat pour cédants** : Soutien aux agriculteurs en transition, incluant des cédants non-agriculteurs;

**Réflexe de formation** : Stratégie de communication pour promouvoir l'offre de formation existante dans la MRC;

**Offre d'emplois bicéphale** : Stratégie de recrutement international et intégration des travailleurs immigrants pour répondre aux besoins en main-d'œuvre.

### Objectifs visés

- Développer et partager les savoir-faire et la fierté d'être agriculteurs
- Augmenter la fréquentation des formations
- Renforcer le réseautage professionnel, soutenir la relève agricole, et valoriser les fermes et les agriculteurs de la MRC
- Pérenniser les entreprises agricoles, en facilitant l'établissement de la relève et en promouvant les bonnes pratiques innovantes

### Enjeux agricoles soulevés

- Attirer et recruter la relève et la main-d'œuvre agricoles
- Valoriser l'agriculture et le métier d'agriculteur
- Soutenir les projets agricoles et agroalimentaires novateurs

## Quelques-unes des réalisations

[La chèvrerie des Belles Amours](#)

[Domaine Des feux Follets](#)

[Présentation des producteurs membres du marché La chèvre et le chou](#)

## Synthèse des observations

Le projet 15 ne s'est pas concrétisé dans sa forme initiale, à savoir la mise en place d'une unité d'intervention tactique agricole. Cependant, il est heureux de constater que des instances gouvernementales, des organismes, des établissements et autres organisations déploient des efforts pour valoriser l'agriculture et la profession d'agriculteur.

Cette conscience d'agir se reflète d'ailleurs à différents niveaux. À l'échelle régionale, la TACA travaille actuellement sur le montage de courtes vidéos mettant en évidence des producteurs de la région de la Chaudière-Appalaches qui témoignent de bonnes pratiques agricoles et innovent dans leurs façons de faire. Pour leur part, les Arrêts Gourmands ont réalisé une série de vidéos sur les producteurs membres tout aussi captivantes les unes que les autres.

Dans la MRC de Montmagny, le journal L'Oie blanche a publié, à l'été 2024, 10 reportages sur des producteurs de la région. Le marché *La chèvre et le chou* présente quant à lui, un portrait de chacun de ses producteurs membres sur son site Internet.

En 2021, 2022 et 2023, la MRC de L'Islet, en partenariat de la MRC de Montmagny, réalisait la production de deux vidéos de type « entrevue » et deux autres vidéos de sensibilisation pour mieux faire connaître la réalité des producteurs.

Le Marché public de Montmagny, qui organise annuellement son activité de lancement de saison, prend toujours soin de mettre en valeur, par diverses activités (dégustations, communications, etc.), les produits du terroir et ses producteurs.

La somme de toutes ces initiatives valorise l'agriculture et les métiers agricoles et agroalimentaires. De belles initiatives qui contribuent également à attirer et recruter de la relève et de la main-d'œuvre agricoles.

## Autres actions réalisées dans le cadre du PDZA

Outre les 15 projets issus du plan d'action, l'équipe agroalimentaire de la MRC de Montmagny s'est adaptée aux aléas des changements environnementaux (politique, économique, etc.). En contexte pandémique, elle a su être attentive aux nouveaux besoins des producteurs. Entre autres, la commercialisation des produits locaux, la forte demande des consommateurs pour l'achat local, la problématique en ce qui concerne les abattoirs (engorgement, distance pour faire abattre, enjeux de main d'œuvre, réglementation, etc.) ont été des sujets qui ont retenu l'attention.

De plus, l'équipe agroalimentaire a toujours été soucieuse d'entretenir des liens harmonieux avec ses partenaires et ses collaborateurs. Au cours des cinq dernières années, elle a consacré le temps et l'énergie nécessaires afin de répondre à leurs demandes, par exemple, en complétant des documents écrits (formulaires, sondages, etc.), en participant aux comités et aux activités proposées, en diffusant l'information demandée sur ses réseaux sociaux ou encore, en s'impliquant dans des actions concrètes de mise en œuvre de projets collectifs.

D'autre part, l'agente agroalimentaire, en complémentarité avec l'équipe du développement économique, a accompagné et offert un soutien à plus de huit producteurs locaux en 2022-2023. Cette aide ponctuelle donne l'occasion de mieux comprendre les difficultés et les besoins rencontrés par les producteurs sur le terrain et construit graduellement un climat de confiance.

# INVITATION

Rencontre d'information portant sur les sujets abordés lors du  
*Forum sur les abattoirs régionaux au Québec*



**Invité spécial**  
Yan Gosselin, agronome  
Fédération de l'UPA  
du Bas-St-Laurent

 **Jeudi 23 mai 2024 dès 18h**

 MRC de Montmagny, Édifice Amable-Bélanger  
6, rue St-Jean-Baptiste Est, salle 105

Confirmer votre présence à [cboudreault@montmagny.com](mailto:cboudreault@montmagny.com)

Rencontre d'information portant sur la situation des abattoirs régionaux au Québec auprès de producteurs locaux concernés de la MRC de Montmagny

## PARTIE II - Constats généraux du PDZA

Au terme des cinq années écoulées, les constats généraux suivants sont observés :

- La réalisation d'une démarche pour l'élaboration d'un PDZA est, en soi, une action qui contribue au développement de la zone agricole sur un territoire donné, par la mobilisation des acteurs concernés et la mise en commun des connaissances et des expériences. Le mouvement créé va bien au-delà des projets, des actions et des initiatives identifiées.
- Le PDZA de la MRC de Montmagny comportait 15 projets ambitieux qui proposaient des actions principales à réaliser. Au moment de déposer le bilan, on reconnaît que deux projets n'ont pas été développés. Il s'agit du projet 07 « École privée communautaire à l'Isle-aux-Grues » et du projet 08 « Fonds d'investissement d'impact agricole ». Dans l'ensemble, les autres projets ont été complétés partiellement ou en totalité ou se sont déclinés sous une autre forme pour refléter la réalité.
- Parmi les 15 projets proposés du PDZA, certains ont demandé plus d'énergie et d'implication que prévu, et ce, au détriment d'autres projets. Dans le cas de certains autres projets, la MRC de Montmagny n'était pas porteuse, mais plutôt collaboratrice.
- Les actions réalisées et les initiatives mises de l'avant ont contribué à répondre aux enjeux agricoles identifiés au PDZA, à l'exception de l'enjeu « Pérenniser l'agriculture de l'Isle-aux-Grues ».
- La pandémie a freiné la mobilisation amorcée lors de la démarche de concertation auprès des acteurs concernées, ce qui a eu pour conséquence de ralentir le développement de certains projets. Les normes strictes et l'insécurité vis-à-vis de la situation ont complexifié les échanges interpersonnels et ont retardé l'échéancier pour la plupart des projets.
- Les projets réalisés qui se poursuivent après la date d'anniversaire du PDZA rencontrent un enjeu de pérennité, principalement sur le plan financier, mais également au niveau des ressources humaines (disponibilité et rareté).
- La réorganisation et la fusion des marchés virtuels dans la MRC de Montmagny et la MRC de l'Islet ont permis d'organiser et d'améliorer la mise en marché de l'offre alimentaire locale. Une seconde étape a été franchie en octobre 2023 lorsque le marché de proximité *La chèvre et le chou* a tenu sa première assemblée générale annuelle (passation des pouvoirs).

- Regroupement des producteurs locaux : En période de conjoncture économique défavorable, les producteurs locaux membres du marché *La chèvre et le chou* cherchent à unir leurs forces et à créer des ententes profitables pour tous et s'allient à des organismes agroalimentaires de la région. Des initiatives concertées prennent forme.
- Certains projets ont mis en lumière la difficulté d'avoir accès à des aliments frais sur le territoire, principalement pour des clientèles fragilisées. La sécurité et l'autonomie alimentaire des citoyens de la MRC de Montmagny sont un enjeu qui s'inscrit dans les besoins prioritaires à combler.
- Entreprises agrotouristiques : Il existe des enjeux au niveau de la réglementation ainsi que des sources de financement lorsque l'entreprise cherche à se développer et à diversifier ses activités. Le projet 08 « Fonds d'investissement d'impact agricole » qui n'a pas vu le jour, aurait contribué, sur le plan financier, à répondre en partie à ce besoin.
- Les projets pour lesquels un financement a été accepté intégralement se sont développés davantage et a permis d'en faire la promotion sur le territoire générant des retombées substantielles.



Rencontre mi-parcours pour le Plan de développement de la zone agricole de la MRC de Montmagny (PDZA)  
Bilan mi-étape 19 janvier 2023  
Pavillon communautaire Espace citoyen

# Recommandations

Comme l'a dit un jour Aristote, « *L'excellence n'est pas un acte, mais une habitude.* » Que chaque action entreprise pour notre zone agricole continue de refléter cette quête constante de qualité.

Il n'existe pas de recette miracle pour développer la zone agricole à son plein potentiel, mais des ingrédients essentiels que l'on doit retrouver pour en garantir son succès. L'un d'entre eux est indubitablement la capacité à créer et maintenir des relations de confiance et d'entraide entre les acteurs concernés. Présente à divers niveaux, elle se renforce et se précise lorsqu'une démarche de concertation s'articule autour d'une intention réelle de formuler des solutions qui répondent aux besoins des parties prenantes.

Dans la prochaine mouture du PDZA, les recommandations suivantes pourront servir de prémices à sa mise à jour, en orientant les besoins en matière de révision et en déterminant la marche à suivre :

- L'approche retenue devra favoriser la concertation entre les acteurs du milieu afin de reconstruire/récréer le mouvement de mobilisation qui avait pris forme lors de l'élaboration de la première version du PDZA et qui s'est détérioré avec la pandémie.
- Conserver les relations établies lors de la démarche de révision du PDZA par l'implication active des partenaires et des collaborateurs à la mise en œuvre des projets identifiés (comités de projet) et par des rencontres de suivi sur l'état de la situation et de l'avancement des réalisations.
- En tenant compte de l'expérience passée, reconsidérer le nombre de projets à initier.
- Établir une priorité dans les projets retenus. Pour ce faire, il serait judicieux d'identifier, par exemple, avec un code de couleurs ou des chiffres, les actions à prioriser selon l'importance d'agir.
- Amorcer une planification stratégique pour la continuité et la pérennité de l'Atelier agricole.
- Intégrer et arrimer les politiques municipales et de la MRC au PDZA, dans un souci de cohérence, d'inclusion et d'optimisation des ressources (politiques MADA, Jeunesse, Loisirs, etc.) ainsi que les plans d'action des divers secteurs d'activités (Signature innovation en santé durable, tourisme, environnement, immigration, économie et emploi, PALÉE, urbanisme, etc.).

- Dans le même sens, mieux connaître et tenir compte des plans d'action des établissements, des entreprises et des organismes qui œuvrent en agriculture et dans le secteur bioalimentaire.
- Sensibiliser les municipalités à l'importance d'incorporer des actions qui contribuent au développement de la zone agricole, en les soutenant dans la réalisation de leurs projets agricoles et agroalimentaires identifiés dans leur plan d'action. D'ailleurs, le plan d'action 2022-2025 de la « *Politique gouvernementale de prévention en santé* » place les municipalités au cœur de sa vision pour un Québec en santé, en ayant pour cible que « 90 % des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents ». [Guide pour l'adoption de politiques alimentaires municipales](#)
- Mener à un autre niveau le PDZA en analysant la perspective d'harmoniser et d'organiser la zone, en liant les initiatives entre elles pour créer un système efficace et organisé qui tient compte de l'environnement et qui vise une agriculture durable.
- Prendre en compte les nouvelles tendances sous l'angle d'une approche intégrée et écosystémique : On pense, entre autres, au développement d'un « Système alimentaire territorialisé (SAT) », à l'élaboration d'un « Plan d'action d'une communauté nourricière (PDCN) » ou à la création d'un pôle logistique agroalimentaire.
- Au moment de déterminer les projets qui composeront le PDZA révisé, il est suggéré de prendre en considération, à moyen et long terme, la capacité humaine, financière et matérielle des acteurs concernés. En effet, certains projets se poursuivent au-delà de la mise en œuvre du PDZA et il serait dommage qu'ils ne puissent perdurer dans le temps par manque de ressources.

RÉALISER SON PROJET  
D'AGRICULTURE À MONTMAGNY?



**PROBABLEMENT  
PROBABLE**

**TESTEZ  
VOS IDÉES  
AVEC**

**atelier  
agricole.ca**

INCUBATEUR AGROALIMENTAIRE

**VENDEZ  
EN LIGNE  
AVEC**

**La chèvre  
& le chou.ca**

MARCHÉ DE PROXIMITÉ

**VENEZ  
VOUS  
INSPIRER**

*Promenade  
gourmande*

Montmagny et les Îles

16-17 & 23-24 SEPTEMBRE

## Conclusion

Dans la MRC de Montmagny, l'agriculture se réinvente peu à peu pour répondre aux enjeux environnementaux et économiques spécifiques à la région. La protection de l'environnement y prend une place de plus en plus importante, avec une volonté de préserver les écosystèmes locaux, tout en réduisant l'empreinte écologique des pratiques agricoles. Face aux défis des changements climatiques, les producteurs de Montmagny adaptent leurs méthodes pour s'assurer que leurs exploitations restent viables, même en période d'incertitude climatique.

L'agriculture écoresponsable gagne du terrain, avec des pratiques comme la réduction des intrants chimiques, l'usage de techniques de conservation des sols et l'adoption de la culture biologique. La biodiversité, essentielle au maintien de la santé des terres agricoles, est également au cœur des préoccupations, avec des initiatives visant à favoriser la pollinisation et à préserver les habitats naturels.

En outre, la MRC de Montmagny fait preuve d'une volonté accrue de renforcer son autonomie alimentaire. L'achat local y est encouragé, favorisant ainsi un modèle économique où les circuits courts permettent de soutenir les agriculteurs de la région, tout en répondant à la demande des consommateurs pour des produits sains et nutritifs.

L'agrotourisme se développe également dans cette région, offrant aux visiteurs une occasion de découvrir les richesses agricoles de ce secteur, tout en sensibilisant le public aux pratiques respectueuses de l'environnement. Cette évolution vers une agriculture plus verte s'inscrit dans une dynamique de production durable qui assure l'équilibre entre la nature et les besoins alimentaires des communautés locales.

À la lumière des enjeux et des recommandations découlant des actions et initiatives déjà réalisées ou en cours, ainsi que des observations tirées des 15 projets et des constats généraux relevés lors de l'analyse, il est donc recommandé d'entreprendre une démarche de révision du PDZA pour la MRC de Montmagny. Cette démarche permettra de mieux aligner les orientations avec les réalités actuelles et futures, tout en intégrant les besoins et défis identifiés.

# Annexes au rapport

## Modèle *Fiche-projet Agro*

Ci-dessous, le formulaire transmis aux divers acteurs concernés par la réalisation du PDZA.



## Bilan de mise en œuvre du PDZA 2019-2024

Bonjour chers/chères partenaires,

Il y a plus de 5 ans, plusieurs d'entre vous participaient à l'élaboration du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de Montmagny. Depuis son acceptation officielle le 8 mai 2019 par le MAPAQ, de l'eau a coulé sous les ponts et le moment est maintenant venu de dresser le bilan.

À titre de partenaires, vous avez aussi contribué à la mise en œuvre du PDZA par l'initiation d'actions Agro. Certaines sont à ce jour complétées, d'autres sont toujours en cours. Enfin, des projets n'ont pu voir le jour ou en sont à leurs balbutiements. Bref, chacune de ces initiatives a contribué à modeler notre territoire.

Afin de brosser un portrait exhaustif de la situation actuelle, votre aide est essentielle.

C'est pourquoi nous apprécierions que vous :

- Complétez la fiche-projet ci-dessous;
- Utilisez une fiche-projet par projet ou initiative;
- Joignez quelques photos du projet ou de l'initiative;
- Retournez la ou les fiche(s)-projet(s) ainsi que les photos à l'adresse courriel [cboudreault@montmagny.com](mailto:cboudreault@montmagny.com) avant le **15 mars 2024**.

Vous préférez en discuter de vive voix? Contactez-moi pour convenir d'un entretien téléphonique ou en personne.

Pour toute question, n'hésitez pas à me contacter.

### **Catherine Boudreault**

Agente de développement agroalimentaire | Coordinatrice du PDZA  
[cboudreault@montmagny.com](mailto:cboudreault@montmagny.com) ou 418-291-4626

# Fiche-projet Agro

À titre de document consultatif, se référer au [Plan développement de la zone agricole MRC de Montmagny](#).

<b>NOM DU PROJET OU DE L'INITIATIVE :</b>
<b>DESCRIPTION DU PROJET OU DE L'INITIATIVE :</b> Décrivez brièvement en quoi consiste le projet ou l'initiative :  Mentionnez les objectifs généraux :  Énumérez les actions visées ou les principales étapes :
<b>PORTEUR :</b> Inscrivez l'organisme et la personne responsable :
<b>PARTENAIRES :</b> Nommez les principaux partenaires qui collaborent ou qui ont collaboré au projet.

**ÉTAT DE LA RÉALISATION:**

**Surlignez** l'élément qui répond le mieux à l'état de réalisation actuel du projet ou de l'initiative.

1. Complété/réalisé
2. En cours : Inscrivez la fin prévue : \_\_\_\_\_
3. Abandonné : Inscrivez la raison : \_\_\_\_\_
4. En cours de consolidation
5. Modifié/révisé
6. Autre : Inscrivez votre réponse : \_\_\_\_\_

**RÉSULTATS OBTENUS :**

Complétez cette section uniquement si le projet ou l'initiative est réalisé.

Quels sont les principaux résultats obtenus?

**ÉVALUATION DU PROJET OU DE L'INITIATIVE :**

Selon l'état de réalisation du projet ou de l'initiative, quelles sont les forces, les faiblesses et les défis rencontrés?

**RECOMMANDATIONS ET CONSTATS :**

Quelles sont les leçons apprises et les améliorations possibles à apporter?  
Quelles recommandations formulez-vous? Quels constats observez-vous?

**COMMENTAIRES :**

**RETOURNEZ LA FICHE-PROJET À CATHERINE BOUDREULT, AGENTE DE  
DÉVELOPPEMENT AGROALIMENTAIRE À [cboudreault@montmagny.com](mailto:cboudreault@montmagny.com)**

***Merci pour votre collaboration!***

## Liens vers d'autres documents utiles

[Plan de développement de la zone agricole MRC de Montmagny](#)

[Rapport d'étape du PDZA de décembre 2018](#)

[Portrait du secteur de l'agrotourisme et tourisme gourmand au Québec](#)